

---

## *Cahier des charges*

-

### *Schéma de développement de l'accueil du public en forêt sur les communes du fond de la rade de Brest*

---

#### CONTEXTE ET OBJET DE LA CONSULTATION :

La rade de Brest et la Presqu'île de Crozon font l'objet d'une valorisation touristique grandissante, mais la partie rurale du territoire est également à valoriser.

Les espaces naturels de l'intérieur des terres, et notamment les forêts de Landevennec, d'Argol et du Cranou méritent d'être mieux valorisés, tout en les préservant.

#### Objectifs du projet – Améliorations attendues du service rendu

L'objectif du projet est la valorisation intelligente d'espaces naturels peu connus : les forêts, pour en faire un vecteur de développement économique de territoires ruraux ne bénéficiant pas beaucoup des touristes « littoraux » des communes voisines.

L'objectif principal se décline donc en trois parties :

- **Tourisme** : Accueillir davantage de touristes sur ces communes et en faire bénéficier leur territoire
- **Pédagogie** : communiquer sur ce qu'est la forêt, son fonctionnement biologique, ses usages ancestraux et actuels
- **Préservation** : aménager ces espaces naturels de façon à optimiser l'accueil d'un plus grand nombre de visiteurs tout en préservant la qualité et le fonctionnement naturel des massifs forestiers

#### Présentation du projet :

La démarche est ciblée sur la réalisation d'un schéma d'accueil du public en forêts : une étude d'opportunité et de faisabilité pour accueillir le public dans les forêts domaniales de Landevennec et du Cranou, et communale d'Argol.

Le Schéma a pour but que la population comme les touristes et tous les usagers de la forêt en aient un usage facilité et moins impactant sur le milieu.

Dans cette première phase d'un projet de développement plus large (avec une phase 2 ciblée sur les aménagements préconisés en phase 1), qui est porté par la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime, et auquel participe la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas, il s'agira de réunir les différents acteurs du tourisme et de l'aménagement du territoire, avec les usagers habituels de la forêt, afin de définir :

- Des axes de communication
- Des activités à proposer

- Des aménagements permettant d'atteindre l'ensemble des objectifs (communication, accueil, préservation)  
Qui seront rassemblés dans ce « schéma d'accueil du public en forêt ».

### Points incontournables de la démarche et livrables attendus :

---

La concertation est le pilier principal du projet, elle devra donc être mise en place tout au long de l'étude.

Le candidat devra préciser :

- La gouvernance qu'il prévoit à la démarche
- Les mesures prises pour intégrer toutes les parties prenantes à l'étude
- La durée de la démarche
- L'équipe dédiée

Les livrables attendus sont :

- Un schéma global de l'accueil du public abordant les volets :
  - o L'intégration des forêts dans la stratégie touristique globale de développement touristique de la collectivité
  - o Des préconisations pour la valorisation des forêts (supports et axes de communications, animations...)
  - o La description et le chiffrage des aménagements nécessaires pour l'ouverture au public des forêts : mobiliers, parkings, signalétique...
  - o Un phasage dans le temps de la réalisation du schéma.

### Calendrier prévisionnel

---

Date prévisionnelle de début du projet (mois/année) : 15 Décembre 2018

Date prévisionnelle de fin du projet (mois/année) : 31 mars 2020 pour le schéma

Durée (en mois) : 18 mois pour le schéma

### Réponse à la consultation

---

- Cadre de réponse

Le prestataire transmettra à la Communauté de Communes les informations suivantes :

- Présentation de la société, et de l'équipe dédiée
- Références et exemples de réalisations similaires,
- Planning de réalisation,
- Devis détaillé reprenant précisément les éléments du cahier des charges
- Cahier des charges signé

- Critères de sélection

Les propositions seront analysées selon les critères suivants :

- Coût global de l'offre de services : 40%
- Respect du cahier des charges, méthodologie : 30%
- Références similaires, équipe-projet : 10%

- Délai de réalisation du projet : 10%
- Démarche de développement durable de l'entreprise, aspect social, respect de l'environnement : 10%

Le maître d'ouvrage pourra convoquer les candidats dont les offres écrites auront été jugées les plus intéressantes à une audition pour le choix définitif de l'adjudicataire du marché.

- Envoi des offres

La date limite de remise des propositions est fixée au **vendredi 30 novembre 2018, à 12H.**

Les offres (devis & cahier des charges signé) seront adressées sous pli à l'adresse suivante :

Monsieur le Président  
Communauté de communes de la presqu'île de Crozon  
ZA de Kerdanvez  
BP 25  
29160 CROZON

Ou par e-mail :  
developpement@comcom-crozon.bzh avec copie à l'adresse tourisme-promotion@comcom-crozon.bzh

\*\*\*\*\*